



RAPPORT DE PREMIÈRE INFORMATION

Le rapport de première information décrit sous une forme brève et provisoire ce qui s'est passé. Il ne saurait donc être complet ou analyser les circonstances de l'accident.

Lieu, date et heure: Niouc, commune d'Anniviers (VS), 14 février 2024, 8h23 LT

Aéronef

Immatriculation: HB-ZES
Type: Eurocopter, AS 350 B3
Exploitant: Swift Copters SA, Case postale 168, 1215 Genève 15 Aéroport
Propriétaire: Banque du Léman SA, rue François- Bonivard 12, 1201 Genève

Pilote: 1

Vol:

Règles de vol: Règles de vol à vue (*Visual Flight Rules – VFR*)
Type d'exploitation: Travail aérien
Lieu de départ: Niouc (VS)
Destination: Niouc (VS)

Domages:

Equipage: Grièvement blessé
Passagers: Aucun
Tierces personnes: Aucun
Aéronef: Détruit
Dégâts au sol: Aucun

Brève description: Lors d'un vol avec une charge suspendue, l'hélicoptère est entré en collision avec une ligne à haute tension après avoir pris la charge. L'hélicoptère s'est écrasé et a été détruit, le pilote a été blessé.

Remarques Pour des raisons de partialité, le service suisse d'enquête de sécurité (SESE) délègue l'enquête au Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) en France.

Berne, 23 février 2024